

L'approche interculturelle de la langue comme socle d'unité nationale : l'exemple de l'akye et du baoulé

KOFFI-MAMBO Adjoua Béatrice

Département des Sciences du Langage et de la Communication, Université Alassane

OUATTARA - Bouaké

koffibeatrice2.bk@gmail.com

Résumé : Les processus d'uniformisation des identités provoquent souvent des changements importants qui selon les périodes et les contextes, percutent, libèrent et/ou font évoluer les cultures. Aussi, les frontières qui existent entre les langues dans une société donnée conduit à des incompréhensions en matière de communication lorsque les interlocuteurs ne se comprennent pas. Ces constats posent la question de la place de la diversité culturelle dans le processus de construction de l'unité nationale. Alors, comment faire en sorte que tous dialoguent et agissent ensemble dans leur communauté en tenant compte des affinités linguistiques? En nous appuyant sur l'approche interculturelle des langues, nous voulons montrer que les convergences linguistiques peuvent aider à la construction de l'unité.

Mots-clés : Interculturalité, culture, diversité culturelle, conscience nationale, altérité, langue.

Abstract : The process of identities standardization induce sometimes importants change. Depending on periods and contexts, these changes run into, relieve and perform cultures. Also, the boundary between languages in each community cause lack of understanding when two interlocutors are not able to understand each other. These statements ask question like what is the place of cultural diversity in the process of national unity construction. So, what people can do so that the members of a community can talk and do things together if they consider linguistics affinities? Base on languages cross-cultural approach, we want to show that linguistics convergences can help to build unity.

Keys words: Cross-cultural, cultural, cultural diversity, national conscience, otherness, language.

Introduction

L'interculturalité désigne selon l'UNESCO, un mode particulier d'interactions et d'interrelations qui se produisent lorsque des cultures différentes entrent en contact ainsi que l'ensemble des changements et des transformations qui en résultent. Dans l'interculturel, il y a donc interactions entre des systèmes culturels différents. Or la langue qui peut être défini comme un code, c'est-à-dire la mise en correspondance entre des images auditives et des concepts fait partie intégrante de notre culture. Elle est un phénomène social. Cette manière structurée de penser, de réagir, de parler joue un rôle capital et donne à ce groupe une identité spécifique. Mais il arrive que, dans un contexte de cohabitation et de proximité, l'on observe des mutations et des changements des cultures en interaction, et partant, de leurs langues. Cette situation (état de fait) peut avoir une double conséquence. D'abord le contact avec la culture de l'autre peut être source d'incompréhension et de confrontation ; la naissance d'un sentiment de misonéisme que suscite justement la culture inconnue. Alber et De Pietro (1986) préviennent d'ailleurs sur les risques de promiscuité culturelle :

« L'interculturel revient à confronter des systèmes culturels différents et à en définir projectivement les modalités de la rencontre. Il s'agit de recenser des différences et des similitudes afin de prévoir les problèmes qui pourraient surgir au cours des contacts, mais aussi les conditions d'une rencontre réussie d'un enrichissement mutuel ».

C'est dire qu'une approche interculturelle (sous certaines conditions) pourrait atténuer les conséquences d'une quelconque confrontation. Opter donc pour une approche interculturelle des peuples ne doit pas consister à confronter des cultures ou même considérer les divergences comme des frontières mais comme des complémentarités, des coopérations, des réciprocity car les relations entre les cultures occasionnent souvent des emprunts. Dès lors, l'interculturel par les langues (affinités linguistiques) doit être un processus où des peuples avec des cultures et des langues différentes mettent en œuvre des stratégies de coopération afin d'atteindre une coexistence pacifique.

Face à ce constat, les questions qui se dégagent sont les suivantes : comment nos langues peuvent-elles servir à une coexistence pacifique ? En quoi est-ce que par les affinités linguistiques dans les langues, l'on peut parvenir à l'unité entre peuple ? Quel rôle peut jouer l'approche interculturelle dans la construction d'une conscience interculturelle ? Le dépassement de la position ethnocentrique est-il possible entre les peuples ? Avant toute tentative de réponse à ces différentes interrogations, il est nécessaire de présenter la méthodologie d'analyse et les hypothèses que nous posons.

La langue constitue chez un peuple, une partie de son identité. Sur la base d'exemples pris dans les langues akyé et baoulé avec quelques exemples en niaboua, langue kru, nous montrerons dans un premier temps les points communs de l'akyé et du baoulé qui peuvent servir de base à la construction de l'unité nationale et ensuite exposer les arguments en faveur de l'interculturalité par les langues comme socle d'unité nationale.

L'objectif principal est de montrer que les affinités linguistiques sont un atout et non un frein à la construction de l'unité nationale; tandis que le second objectif essaie de montrer qu'une approche interculturelle est nécessaire car elle permet de communiquer et d'interagir de manière effective et appropriée pour l'unité.

1. Quelques exemples d'affinités linguistiques en akyé et en baoulé

La langue est la première ressource de communication dans une communauté. Mais elle peut être un atout ou un obstacle, selon qu'on la maîtrise ou non.

L'akyé et le baoulé sont deux langues Kwa de Côte d'Ivoire. Le pays akyé est situé au sud de la Côte d'Ivoire. Il est limité à l'Est par le fleuve comoé. Au Nord par le Moronou, au Sud par les Ébrié et les M'batto, à l'Ouest par les Abbey. Le peuple baoulé quant à lui occupe un territoire de 35.000 km², situé au centre de la Côte d'Ivoire.

Pour montrer les affinités entre l'akyé et le baoulé, nous ferons usage de la morphologie nominale (néologisme par emprunt et par grammaticalisation) et de la sémantique (néologisme par sémantisation).

1.1. Procédé de création lexicale par l'emprunt

La création lexicale fait partie des compétences d'un locuteur d'une langue donnée à produire un nombre infini de mots dans sa langue (selon le besoin). Elle consiste généralement à créer un ou plusieurs nouveaux termes. Elle aboutit ainsi à l'existence d'un lexème codifié figurant dans le lexique officiel de la langue en question. Ces mots peuvent être des mots empruntés à une langue voisine ou à la langue officielle en usage dans le pays. C'est le cas des mots du lexique baoulé figurant désormais dans le lexique akyé.

Toute immersion linguistico-culturelle dans un contexte autre que le nôtre se réalise par un échange avec l'autre (groupe ou individu) qui porte en lui cette culture ou cette langue. La rencontre se réalise par un recours aux codes de la langue cible grâce auxquels l'individu ou l'autre groupe aurait la capacité de se comporter d'une manière adéquate afin de communiquer. Le terme d'emprunt linguistique désigne quant à lui un mécanisme consistant à introduire dans son lexique, un terme venu d'une autre langue sans le traduire, mais en l'adaptant. C'est le cas des noms de personnes qui se retrouvent aussi bien chez les baoulés que chez les akyés. Quelques exemples de noms propres en akyé et en baoulé pour illustrer nos propos :

Baoulé (1)

Jours	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Jours en baoulé	kisje	ɔle	mmlan	we	ja	fue	mɔŋɛ
Nom de garçon	kwasi <i>Kouassi</i>	kwajo <i>Kouadio</i>	kɔŋɔ <i>konan</i>	kwaku <i>Kouakou</i>	jao <i>Yao</i>	kofi <i>Koffi</i>	kwaji <i>Kouamé</i>
Nom de fille	akisi <i>Akissi</i>	ajua <i>Adjoua</i>	amlɔ <i>Amenan</i>	ahu <i>Ahou</i>	aja <i>Aya</i>	afue <i>Affoué</i>	amɔ <i>Amoïn</i>

Le lien institutionnel qui rend l'imposition du nom à chaque individu atteste un lien possible entre l'aspect psychologique du destin personnel et l'aspect social. Ainsi, l'imposition du nom des individus n'est pas le fruit du hasard chez le baoulé. Les noms sont donnés en fonction du jour de naissance de chaque individu. On ne peut donc pas dire que ces noms ne répondent pas à une certaine motivation sémantique. Ces noms se rapportent toujours à quelque chose car ils ne sont pas mentionnés fortuitement mais évoquent soit un attribut ou une qualité caractéristique, soit parce qu'ils se réfèrent à un objet qui leur est associé.

On a aussi des noms propres qui se forment par le système numéral. C'est le cas des noms comme :

Baoulé (2)

Adjectif numéral	Nom affilé
a. nsɔ	nisɔ
<i>Trois</i>	<i>N'Guessan (troisième enfant du même sexe)</i>

Adjectif numéral	Nom affilé
b. nɔ	ndri
<i>Quatre</i>	<i>N'Dri (quatrième enfant du même sexe)</i>

Adjectif numéral	Nom affilé
c. nglɔ̃	nglɔ̃
<i>Neuf</i>	<i>N'Goran (neuvième enfant)</i>

Adjectif numéral	Nom affilé
d. blu	blu
<i>Dix</i>	<i>Brou (dixième enfant)</i>

A travers les exemples 1 et 2, on voit que les noms propres en baoulé se rattachent toujours à quelque chose. Cependant, certains de ces noms existent chez les akyés mais cette fois, pas avec les mêmes significations. C'est en cela que l'on parlera d'emprunt car à l'origine, ces noms sont donnés par les baoulés avec des significations bien précises.

Exemples de quelques noms empruntés par l'akyés au baoulé :

Akyé

Adjectif numéral	Nom affilé	Nom emprunté
3. a. kɛ̃ɔ̃	Aucun	
<i>trois</i>		<i>N'Guessan (troisième enfant de même sexe)</i>

Adjectif numéral	Nom affilé	Nom emprunté
b. kɛ̃ɔ̃	Aucun	<i>Brou (pas lié au dixième enfant)</i>
<i>Dix</i>		

Aussi, les noms comme Kouassi, Yao, Kofi et Akissi existent en akyé. Cependant, ces noms ne correspondent plus à des noms de jours comme dans la langue baoulé à laquelle ils ont été empruntés. En observant les exemples ci-dessus, on remarque qu'il y a eu emprunt entre *a* (akyé) et *b* (baoulé) ; *a* a été consciemment formée sur le modèle de *b*.

On constate que dans le lexique akyé, il existe des termes qui ne faisaient pas partie intégrante des termes de cette langue. Ces termes apparaissent dans le simple but d'accroître le lexique de la langue en donnant la possibilité aux locuteurs natifs de disposer d'un signifié et d'un signifiant par rapport à un référent qui lui est totalement étranger. Cette observation fait penser à de nouvelles créations lexicales qui viennent s'ajouter au stock lexical de ladite langue. Selon Alvarez (1998b : 15) : « l'introduction de ces unités lexicales dans le système lexico-sémantique de la langue obéit à différentes stratégies ».

Par ce phénomène d'emprunt, on voit qu'une partie de la culture baoulé se retrouve chez l'akyé. C'est aussi le cas avec les *dida*, une langue du groupe kru situé au Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire qui porte aussi les noms « N'Guessan, Yao, etc. ». Et comme le dit Sapir (1967), « jamais une culture ne pourrait exister à l'état pur. Toute culture a subi plus ou moins une influence extérieure de l'autre culture. Une influence due à des contacts directs

ou non directs ». Toute communauté est donc par définition pluriculturelle. Il s'avère difficile donc d'imaginer une seule et unique culture dans une communauté donnée sans faire appel à plusieurs « petites cultures » qui ont participé à la construction de la culture sociétale et finalement à la construction de l'identité individuelle et collective des membres d'une communauté donnée. Ces emprunts culturels nouveaux désignent un processus de transition d'une culture à une autre.

On peut donc dire que les langues se transforment avec le temps. Cependant, ce changement n'est pas seulement dû à la volonté consciente des hommes, mais aussi à une nécessité interne. Cette nécessité à vouloir user des manières de dire avec une certaine ambiguïté, par politesse, pour ne pas vexer l'autre.

Pour Brown et Levinson (1987), la politesse apparait comme un moyen de concilier le désir mutuel de préservation de faces. Ce moyen s'inscrit dans la mise en œuvre de stratégies, dans un but communicatif (dire ce qu'on veut dire) et un but social (satisfaire les besoins de face).

1.2. Procédé de création par sémantisation

La composition nominale consiste en la formation d'une nouvelle entrée lexicale à partir de l'association de deux ou plusieurs unités lexicales de sens différents et susceptibles d'emploi autonome. Le mot-valise obtenu peut être soudé ou non, relié par une préposition ou non. Il fonctionne comme une unité unique avec une seule fonction grammaticale. L'accord du mot construit dépend de l'origine des éléments qui le composent et son sens s'étend au-delà de celui des éléments pris isolément. Nous prendrons comme exemples, les noms des parties du corps et les noms des arbres fruitiers.

1.2.1 Les noms des parties du corps

Dans la formation des noms des parties du corps, nous avons une composition constituée de deux entités à savoir : nom + nom comme le montre les exemples ci-dessous.

Baoulé

4.a	bue	+	kɥmɔ	=	buekɥmɔ
	<i>nez</i>		<i>trou</i>		<i>Narine</i>
b.	sama	+	bu	=	samabu
	<i>doigt</i>		<i>Ecorce (couverture)</i>		<i>ongle du doigt</i>
c.	sa	+	kly	=	sakly
	<i>main</i>		<i>ventre</i>		<i>paume</i>

Akyé

4.a	wuɔ	+	dʒɔɛ	=	wuɔdʒɔɛ
	<i>nez</i>		<i>trou</i>		<i>Narine</i>
b.	bɔvɛ	+	to	=	bɔvɛto

<i>doigt</i>		<i>écorce (couverture)</i>		<i>ongle du doigt</i>
c. bɔ	+	pia	=	bɔpia
<i>main</i>		<i>ventre</i>		<i>paume</i>

On constate à travers les exemples dans ces deux langues qu'elles procèdent de la même manière pour la formation des noms du corps par le même procédé de sémantisation. Ces noms formés sont solidement associés au point où il n'y a pas de possibilité d'insertion d'un autre constituant. Ils forment désormais une seule unité grammaticale et sont l'expression d'une seule et même réalité avec une manifestation sémantique différente à celle de leur état initial. La connaissance de ces affinités communes à ces deux langues et par ricochet entre les langues de Côte d'Ivoire devrait aider pour les interactions entre elles.

1.2.1. Les noms des arbres fruitiers

La formation des noms des arbres fruitiers se fait selon le modèle N_1 qui est le nom du fruit auquel est ajouté le nom *waka* qui signifie « arbre ». On a :

Baoulé

5. a. ofɛ	+	waka	=	ofɛwaka
<i>Papaye</i>		<i>arbre</i>		<i>Papayer</i>
b. kpako	+	waka	=	kpakowaka
<i>Noix de coco</i>		<i>arbre</i>		<i>Cocotier</i>

Akyé

6.a. mɔmy	+	ɲi	=	mɔmyɲi
<i>Papaye</i>		<i>Ce qui porte le fruit</i>		<i>Papayer</i>

b. kpɔvɛ	+	ɲi	=	kpɔvɛɲi
<i>Noix de coco</i>		<i>Celui qui porte le fruit</i>		<i>Cocotier</i>

c. kpako

Coque de la noix de coco

Niaboua

7.a vɔ̀gì	+	tú	=	vɔ̀gítú
-----------	---	----	---	---------

<i>Papaye</i>		<i>arbre</i>		<i>Papayer</i>
---------------	--	--------------	--	----------------

b kpákó	+	tú	=	kpákótú
<i>Noix de coco</i>		<i>arbre</i>		<i>Cocotier</i>

Au regard de ces exemples, on constate que pour la « noix de coco », nous avons la même base grammaticale *kpa* en akyé, en baoulé et en Niabou qui elle est, une langue kru située à l'Ouest de la Côte d'Ivoire. L'on serait tenté de se poser la question de savoir d'où viennent ses ressemblances dans nos langues ? Est-ce le fait de la parenté linguistique ? Si c'est sur la base de la parenté linguistique que l'on retrouve les mêmes bases grammaticales dans les langues, l'on ne peut-il pas s'appuyer sur cette parenté pour renforcer les liens entre les langues ? En mon sens, la question de la diversité au regard des divergences linguistiques ne devrait plus se poser ; mais la question qui demeure est celle de savoir comment faire de la diversité culturelle, un atout et non un frein à l'unité nationale ?

L'approche interculturelle entre ces langues a pour devoir de repérer et nommer les divergences afin de pouvoir analyser les conséquences sur les convergences. Cela pourrait se faire en s'appuyant sur les affinités bien sûr, mais aussi en tenant compte des codes culturels liés à l'expression des émotions. Ce sont entre autres, les proverbes, les alliances inter-ethniques. La conscience que l'on partage avec l'autre une partie de sa culture peut conduire à un stéréotype et corrompre notre façon de voir l'autre parce que nous penserons que notre langue ou notre culture est supérieure à la culture de l'autre. En effet, lors de tout échange entre deux individus, voire deux communautés culturellement différentes, il arrive souvent que l'idée de culture dominante ou langue dominante et d'une culture dominée ou langue dominée emboîte le pas sur l'idée d'égalité des cultures. Mais plutôt que de s'appesantir sur les stéréotypes, il vaut mieux rechercher les valeurs communes qui fondent la relation ; c'est-à-dire ce qui nous lie.

Ces convergences dans les langues ivoiriennes avec les exemples de l'akyé, du baoulé et du Niabou montrent la Co-dépendance de ces communautés. Cela signifie que les langues voire les communautés doivent coexister, se compléter et de cette coexistence, tirer un atout majeur de leurs convergences et non pas se focaliser sur leurs différences pour en faire un défi.

2. Argument en faveur de l'unité par l'interculturalité

Malgré la complexité des diverses langues qui existent en Côte d'Ivoire et les risques de division que cela suppose, les communautés peuvent gérer la diversité et même en bénéficier. L'approche interculturelle de la langue implique de voir la langue comme une ressource utile dans les relations que ce soit économiques, culturelles et même scientifiques. La langue est en effet, une composante essentielle de l'identité. Elle requiert le respect de toutes les langues et aussi encourager l'apprentissage mutuel par le fossé linguistique. Une attitude positive en faveur de la diversité linguistique peut favoriser une meilleure compréhension entre les peuples. La sensibilisation aux langues peut constituer un instrument important pour accroître la cohésion sociale car l'attention accordée à la langue d'un peuple renforce le statut et favorise l'amour propre et donc le désir de partage.

Claude Lévi-Strauss (1958) dit à propos : « Quand on se borne à l'étude d'une seule société, on peut faire une œuvre précieuse ; l'expérience prouve que les meilleures monographies sont généralement dues à des enquêteurs qui ont vécu et travaillé dans une

seule région. Mais on s'interdit toute conclusion pour les autres ». Cela signifie qu'un groupe social quelle que soit sa culture ne peut se développer seul. Il faut qu'il soit en contact avec d'autres civilisations. D'où la nécessité de l'interculturalité dans tout processus. Des diversités linguistiques ou même culturelles, l'on doit tirer des bénéfices. Cependant, les incompréhensions ou les malentendus surviennent quand un locuteur pense baoulé par exemple et qu'il est contraint de traduire ses pensées dans une langue autre que le baoulé par exemple. Souvent, cette traduction ne traduit pas textuellement la pensée première du locuteur. Claude Lévi-Strauss (1958) dira alors que : « Quelle que soit mon habitude de la langue anglaise, dans laquelle j'ai enseignée pendant plusieurs années, je l'utilise de façon incorrecte et dans un registre limité. Je pense en anglais ce que j'écris dans cette langue, mais, sans m'en rendre toujours compte, je dis ce que je peux avec les moyens linguistiques dont je dispose, non ce que je veux ».

Il est donc capital de considérer que chaque langue ou chaque culture a quelque chose à apporter dans la construction de l'unité. La diversité est un atout face à l'homogénéité si la différence est appréhendée de façon positive et si dans chaque communauté, il y a des individus qui sont en mesure de prôner la diversité dans les organisations artistiques, dans les environnements d'apprentissage par exemple en visant des objectifs communs qui est un langage commun en faveur de l'unité. L'expression culturelle de la jeunesse dans les langues peut être des activités à promouvoir par exemple. Il s'agit de filtrer les types d'expressions à valoriser (à partir des systèmes de valeurs propres aux peuples, des cultures propres), et les modeler ensuite.

L'interculturalité doit s'appuyer sur les faits de langues dans lesquels l'on tire quelque chose de positif comme les alliances inter-ethniques, les emprunts, les affinités linguistiques. Les divergences ne devraient pas être source de conflit mais au contraire, elles doivent être source de créativité (pour la création de mot par exemple : pour un mot qui n'existe pas dans une langue A, il est possible d'emprunter à l'autre groupe B ou même le créer selon la base grammaticale ou sémantique), d'enrichissement et d'apprentissage mutuel pour tous les groupes.

L'interculturel en tant que principe d'ouverture, est une tentative de renoncement à tout ethnocentrisme. Les expériences et les rencontres entre deux individus ethniquement différents offrent à ces derniers l'opportunité de s'interroger sur soi et sur l'autre. Se préoccuper de l'autre fait réfléchir sur soi. Il en ressort encore un enrichissement mutuel à l'issue de toute communication. C'est en cela que la diversité ethnique et culturelle ne doit pas être un problème que l'on doit gérer mais un atout à valoriser.

Un autre élément est que l'interculturel reconnaît l'importance de la culture qui contribue à aider à la cohésion. L'accent est mis sur la nécessité de permettre à chaque culture de survivre mais souligne également le droit de toutes de contribuer au paysage culturel. En effet, une culture ne pourra jamais prospérer si elle reste isolée ; elle doit entrer en contact avec les autres cultures. L'interculturalité cherche à renforcer les interactions entre cultures afin de créer la confiance et de renforcer la cohésion.

Conclusion

Nos sociétés sont marquées par la pluralité et la diversité langagière. L'approche interculturelle par la langue s'impose par le pluriculturalisme réel de notre environnement et le type de relations existants entre ces cultures. En effet, de par son étymologie, l'interculturel est une histoire de rencontres du fait qu'il n'existe pas une culture, mais des cultures au sein desquelles d'autres cultures peuvent exister et cohabiter. En effet, la richesse et la diversité des ressources langagières et culturelles réalisent d'ores et déjà un

ultime objectif : l'objectif de la proximité unitaire. Cette proximité doit aider à connaître l'autre car le fait que les langues aient des bases grammaticales communes devrait aider à trouver une solution éventuellement réductrice de toute sorte de conflit entre les groupes de langues différents. En d'autres termes, lorsque deux individus culturellement différents interagissent, ils vont mettre en commun, pour communiquer, des éléments culturels propres à chacun d'eux. Il s'agit de faire appel à un assemblage culturel mené par les deux individus dans l'objectif de dépasser tout choc ou conflit inter-ethnique. Ayant des bases communes, des emprunts et des procédés de créations communs, les problèmes de compréhensions ne devraient pas se poser. Cependant, ces problèmes ne se situent pas seulement au niveau du déchiffrement de l'énoncé, mais des représentations que chacun fait de l'intention de l'autre, les codes, les rites, les valeurs. La diversité que nous avons au niveau de nos langues devraient être un atout et non pas un inconvénient pour les peuples. Malgré la multiplicité de nos langues et les conflits que cela suppose, il est possible de gérer la diversité en tirant des avantages.

La langue maternelle et les variétés langagières sont un capital d'enrichissement personnel et collectif. Il est donc capital d'adopter une communication interculturelle sur la base des parentés et des affinités linguistiques comme c'est le cas en akyé et en baoulé. Ces deux langues ont des tendances communes qui devraient être des forces. Ces tendances communes établissent indirectement un type de cohésion sociale qui devrait pouvoir exister en tenant compte de toutes les modalités qui existent.

Références bibliographiques

Abdallah-Preteille M., (1998). Apprendre une langue, apprendre une culture, apprendre l'altérité. In : *Les Cahiers pédagogiques*, n° 360, Paris, Janvier. 49-51.

Abdallah-Preteille M., Porcher L. (2001). *Education et communication interculturelle*. Paris : PUF, 2^{ème} édition.

Abdallah-Preteille M., (2004). *Vers une pédagogie interculturelle*. Paris : Anthropos, 3^{ème} édition.

Achard-Bayle G. (1997). Sémantique et pragmatique de la référence évolutive ; parcours théoriques et étude de cas (*Avatar* de Gautier) : vers une logique du *tertium datur* ? In : RSP, *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 2, décembre 1997, 63-89.

Achard-Bayle G. (2001-1998). *Grammaire des métaphores. Référence, identité, changement, fiction*. Version remaniée de la thèse (avril 2001). Bruxelles : De Boeck, Champs Linguistiques, Recherches.

Alber J. L., De Pietro J.-F. (1986). Approche des phénomènes interculturels à travers l'étude de la conversation exolingue. In : *L'interculturel en éducation et en sciences humaines*. Actes du colloque tenu à Toulouse, 510-518.

Assanvo A.D., Adou B. M-L., Koffi A. B., (2016). Etude comparative de la formation des nominaux pluriels dans deux langues Kwa de Côte d'Ivoire : agni et n'zima. In : *Sankofa*. N011. Pp 169-183.

Avanzini G. (2001). Diversité culturelle et université des valeurs. In : L. Marmoz, M. Derrij (dir), *L'interculturel en question. L'autre, la culture et l'éducation*. Actes du colloque de Rabat. Paris : l'Harmattan, coll. Education et société, 17-22.

Brown P., Levinson S. (1987). *Politeness. Some universals in language usage*. Cambridge: Cambridge University Press.

Claude Levi-Strauss. (1958). *Anthropologie structurale*. Paris : Plon

Larousse (1988). *Dictionnaire actuel de L'éducation*. Paris : Larousse.

Porcher L. (Coord.par) (1996). Cultures, cultures cultivées, cultures anthropologiques, cultures médiatiques, cultures managériales, cultures invisibles. In : *le français dans le monde-recherches et applications*, numéro spécial, Janvier. Paris : Hachette-EDICEF.

Sapir E. (1967). *Anthropologie*. Tome I : *Culture et personnalité*. Paris : Editions de minuit.

